

Commission fédérale médicale

Président : Marie-Christine BINOT

Objet : Rapport à l'Assemblée Générale 2024

Veillez trouver ci-après les points traités par la Commission fédérale médicale en 2023 :

- Suivi médical réglementaire des SHN
Progression du taux de la réalisation du SMR depuis mise en place du suivi sur Askamon.
Le sportif est acteur de son SMR et intègre ses résultats sur le logiciel.
- Révision du certificat médical
- Adaptation de la pratique sportive pour raisons de santé sous classement et surclassement
- Protocole de commotion cérébrale.
- Participation aux travaux sports pour tous
- Conseil technique sur dossier individuel et orientation pour l'accès aux soins.
- Informations et prévention du dopage et des conduites dopantes
- Conseil technique auprès du comité directeur dans le domaine de la santé.